

Zone de développement éolien : réaction - Quimperlé

mardi 15 septembre 2009

L'association C du Vent réagit dans un communiqué à l'article paru lundi sur la mise en place de la zone de développement éolien dans la Cocopaq. Philippe Fatras, le président : « Contrairement à ce que pense Marcel Jambou, vice-président de la Cocopaq en charge des énergies, au sujet de la remise en cause des sites sur le plan paysager, le diagnostic fait par le cabinet ETD est clair. Il émet, notamment sur le secteur 1 (communes Moëlan-Clohars-Carnoët) un avis réservé, car le secteur représente une sensibilité particulière du fait de sa proximité avec le paysage emblématique du littoral, ainsi qu'étant sur un secteur cloisonné par des boisements. [...] Nous aurions souhaité qu'une réunion publique d'information soit organisée. Cela a été refusé par les élus. Dans ces conditions, l'association ne validera pas ces ZDE. »